

**U.S.P**

Athlétisme



# DOSSIER D'INSCRIPTION

**Saison 2017-2018**

**Association régie par la loi de 1901 Agrément DDJS**

USP Société Municipale Omnisports- Siège social : Mairie de Palaiseau

USP Athlétisme - Stade Georges Collet 43 Rue George Sand 91120 PALAISEAU

E-Mail : Président : [usp.athletisme.president@gmail.com](mailto:usp.athletisme.president@gmail.com) / Secrétaire : [usp.athle.secretariat@gmail.com](mailto:usp.athle.secretariat@gmail.com)

Site Internet : [www.elan91athle.org](http://www.elan91athle.org)



## Section ATHLETISME - Année Sportive 2017-2018

Président : Yanick Jollivet      Mail : [usp.athletisme.president@gmail.com](mailto:usp.athletisme.president@gmail.com)  
Secrétaire : Nicolas Dorville      Mail : [usp.athle.secretariat@gmail.com](mailto:usp.athle.secretariat@gmail.com)  
Tel. Portable du club : **06 99 98 11 64**

### Cotisations

<b>Licence adulte "Athlé Santé" :</b>	<b>115,00 € / an</b>
<b>Licence adulte "Athlé Loisir" :</b>	<b>135,00 € / an</b>
<b>Licence enfant "Athlé Découverte" (Eveil Athlétique / Poussin) :</b>	<b>140,00 € / an</b>
· Eveil Athlétique      2009    2010    2011	
· Poussin                    2007    2008	
<b>Licence jeune "Compétition" (Benjamin / Minime / Cadet / Junior) :</b>	<b>170,00 € / an</b>
· Benjamin                2005    2006	
· Minime                    2003    2004	
· Cadet                      2001    2002	
· Junior                     1999    2000	
<b>Licence adulte "Compétition" (Espoir / Sénior / Vétéran) :</b>	<b>180,00 € / an</b>
· Espoir                    1996    1998	
· Sénior                    1995    1979	
· Vétéran                  1978    et avant	
<b>Réduction "Double Licence" (en cas d'inscription simultanée à la section USP Triathlon) :</b>	<b>140,00 € / an</b>
<b>Maillot du club</b> : Obligatoire pour les compétitions, à régler séparément de la licence.	
· Débardeur Athlétisme	<b>20,00 €</b>
· Tee shirt	<b>10,00 €</b>

Tarif dégressif, quelle que soit la licence, pour plusieurs membres d'un même foyer. Possibilité de règlement en 3 fois.

### Heures et Lieux d'entraînement

#### Période de pratique : du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août

Eveil Athlétique (estival) / Poussins	Samedi de 14h00 à 15h30	Stade G. Collet
Eveil Athlétique ( <u>hivernal</u> : mi novembre/mi mars)	Samedi de 15h30 à 17h00	Gymnase Cabrol
Benjamins / Minimes	Lundi de 18h30 à 20h00	Stade G. Collet
	Mercredi de 18h00 à 20h00	Stade G. Collet
	Samedi de 14h00 à 16h00	Stade G. Collet
Demi-fond - Running / Sprint – Haies / Marche athlétique	Mardi de 18h30 à 20h30	Stade G. Collet
	Jeudi de 18h30 à 20h30	Stade G. Collet
Saut	Lundi de 18h30 à 20h30	Stade G. Collet
Lancer	Mercredi de 18h00 à 20h00	Stade G. Collet
Running	Mercredi de 19h00 à 20h15	Stade G. Collet
	Samedi de 9h30 à 11h00	Stade G. Collet
Marche Nordique	Samedi de 9h15 à 11h30	RDV sur le site web
	Mercredi de 19h00 à 20h00	Bois Fourcherolles

### Inscriptions

**Le samedi 09 septembre 2017 au « village des associations » 10h-18h – place de la Victoire à Palaiseau**

**Les samedis 16, 23 et 30 septembre : Permanences inscription au Foyer des sportifs, stade G. Collet**

sinon à partir du mardi 12 septembre 2017 au stade G.Collet, aux heures d'entraînement du groupe.

#### Documents à fournir :

- Formulaire d'inscription à télécharger sur le site.
  - Une photo d'identité : de la catégorie Eveil Athlétique à la catégorie Minime.
  - Présentation d'une pièce d'identité pour les nouveaux.
  - Un certificat médical de moins de 6 mois le jour de l'inscription. Il devra porter la mention : « Absence de contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou du sport en compétition ».
  - Le montant de la cotisation.
- Reprise des Eveil Athlétique/Poussins et des Benjamins/Minimes      Samedi 16 septembre 2017 à 14h00      Stade G. Collet  
· Reprise des autres catégories      Mardi 12 septembre 2017 à 18h30      Stade G. Collet

## DEGRESSIVITE DES COTISATIONS SAISON 2017-2018

Pour le tarif dégressif, prendre systématiquement le montant le plus fort en premier et appliquer ensuite la réduction.

	1er membre du foyer	2e membre du foyer	3e membre du foyer	4e membre du foyer	5e membre du foyer
Catégories	100%	-7%	-15%	-25%	-35%
Adultes	180,00 €	167,00 €	153,00 €	135,00 €	117,00 €
Benjamin à Junior	170,00 €	158,00 €	145,00 €	128,00 €	111,00 €
EA PO	140,00 €	130,00 €	119,00 €	105,00 €	91,00 €
Loisir	135,00 €	126,00 €	115,00 €	101,00 €	88,00 €
Santé	115,00 €	107,00 €	98,00 €	86,00 €	75,00 €

**U.S.P**

Athlétisme



## A lire soigneusement avant de remplir le formulaire d'inscription

La réglementation sur les certificats médicaux a été modifiée et la FFA a mis en place de nouvelles procédures pour se conformer à cette nouvelle réglementation ministérielle.

La présentation d'un certificat médical est une obligation **pour une première prise de licence ou pour un renouvellement de la licence après une saison administrative sans avoir été licencié (rupture de la continuité de licence)**. Sur ce certificat médical le mot athlétisme n'est plus une obligation et peut être remplacé par sport : « non contre-indication à la pratique du sport » ou « non contre-indication à la pratique du sport en compétition ».

Il y aura lieu également de demander un certificat médical au moment du renouvellement de la licence quand les mentions portées sur ce certificat ne sont pas les mêmes : « pratique du sport » ou « pratique du sport en compétition », dans le cas du passage d'une licence Santé à une licence Running par exemple.

Chaque licencié de la saison 2016/2017 **a reçu un mail de la FFA** qui lui permet d'avoir un accès direct vers son espace personnel sur le SIFFA. Ce mail contient un certain nombre d'explications lui permettant (où aux parents pour les mineurs) de répondre au questionnaire en ligne.

S'il répond « NON » à toutes les questions, alors il sera possible de renouveler sa licence.

### **Il est donc obligatoire de répondre au questionnaire médical AVANT de remplir son formulaire d'inscription**

Pour ceux qui ne trouvent pas leur mail contenant le questionnaire de santé et ne savent pas bien comment accéder à leur espace sur le site de la FFA, voici un petit tutoriel :

1) En premier lieu, rendez vous sur le site :

<http://www.athle.fr/acteur/>

2) Cliquez sur l'image et rentrez les identifiants et mots de passe qui sont **"webacteur" et "webacteur", littéralement, en toutes lettres**.

3) Vous arrivez alors à une nouvelle fenêtre d'identification.

- Soit vous connaissez vos identifiants et vous vous connectez sur votre espace où vous trouverez le questionnaire médical,
- soit vous ne les connaissez pas et vous avez un lien sur lequel cliquer pour demander vos identifiants oubliés à partir de votre email ou numéro de licence. Il faut saisir le mail utilisé pour recevoir la licence

### **Association régie par la loi de 1901 Agrément DDJS**

USP Société Municipale Omnisports- Siège social : Mairie de Palaiseau

USP Athlétisme - Stade Georges Collet 43 Rue George Sand 91120 PALAISEAU

E-Mail : Président : [usp.athletisme.president@gmail.com](mailto:usp.athletisme.president@gmail.com) / Secrétaire : [usp.athle.secretariat@gmail.com](mailto:usp.athle.secretariat@gmail.com)

Site Internet : [www.elan91athle.org](http://www.elan91athle.org)





**Association régie par la loi de 1901 Agrément DDJS**

USP Société Municipale Omnisports- Siège social : Mairie de Palaiseau

USP Athlétisme - Stade Georges Collet 43 Rue George Sand 91120 PALAISEAU

E-Mail : Président : [usp.athletisme.president@gmail.com](mailto:usp.athletisme.president@gmail.com) / Secrétaire : [usp.athle.secretariat@gmail.com](mailto:usp.athle.secretariat@gmail.com)

Site Internet : [www.elan91athle.org](http://www.elan91athle.org)



# U.S.P

Athlétisme



PALAISEAU

# UNION SPORTIVE DE PALAISEAU

Section Locale d'élan 91 N° Club 091116

Site internet : [www.elan91athle.org](http://www.elan91athle.org)

## BULLETIN D'ADHÉSION

Saison : 2017-2018

Adhésion :

Renouvellement :

Mutation :  Attention : Le dossier doit être complet avant le 31 octobre

N° de Licence : \_\_\_\_\_

Catégorie : \_\_\_\_\_

Date de Certificat Médical : \_\_\_\_\_

## ATHLETE - ENTRAINEUR

(Licence Compétition)

Centres d'intérêt

Entraînement course à pieds mardi/jeudi  Marche Nordique

et informations souhaitées :  Entraînement course à pieds mercredi/samedi  Calendrier courses

(plusieurs choix possibles)  Sprint - Saut - Lancer

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Sexe : M / F (barrez la mention inutile)

Date de Naissance : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Tel. Domicile : \_\_\_\_\_

Tel. Portable : \_\_\_\_\_

E-Mail (Majuscule) : \_\_\_\_\_

## A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR L'ATHLETISME

**Questionnaire santé insuffisant** : Certificat médical de **moins de six mois le jour de l'inscription** portant la mention : "**Absence de contre indication à la pratique du sport en compétition**". (voir au dos).

Fournir un RIB pour le versement des indemnités d'encadrement et de suivi en compétition

Cotisation par chèque à l'ordre de "USP Athlétisme" : **90,00 €**

Tarif dégressif pour plusieurs membres d'une même famille. Possibilité de régler en 3 fois (établir les chèques avec la **date d'encaissement et le nom au dos**).

**Attention en cas de licence dans un autre club l'année précédente, mutation à prévoir avant le 31 octobre => merci de le signaler lors de l'adhésion**

Autorisation de diffusion des photos : Oui  Non

**DATE**

**SIGNATURE**

USP Société Municipale Omnisports - Siège social : mairie de PALAISEAU

Adresse du stade G. Collet, 43 avenue George Sand 91120 PALAISEAU

**CERTIFICAT MEDICAL**

Pris en application des articles L.231-2 et L.231-3 du code du sport  
(Licences Athlé Compétition, Athlé Découverte et Athlé Santé Loisir - option Running)

Je soussigné, Docteur : \_\_\_\_\_

Demeurant à : \_\_\_\_\_

Certifie avoir examiné ce jour : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_

**Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre indication à la pratique du sport en compétition.**

Je l'informe de l'obligation de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage un dossier d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle anti-dopage.

Fait à : \_\_\_\_\_

le : \_\_\_\_\_

Cachet et Signature du médecin :

**U.S.P**

Athlétisme



## *Des bons principes au sein de l'Elan 91 ...*

### **Fonctionnement collectif**

Le rendez-vous pour les entraînements de course hors stade est toujours situé devant les vestiaires sur le stade Georges Collet.

L'échauffement est fait collectivement.

Le départ se fait en groupes, selon les objectifs et affinités mais il est d'usage de s'attendre au sein d'un groupe.

### **Tenue**

Le port du maillot du club est obligatoire pour les championnats. Il est demandé aux athlètes de le porter aussi lors de leur participation à une course ou une compétition, que ce soit pour une qualification ou en loisir, afin de nous reconnaître et de montrer nos couleurs.

### **Compétitions**

Le classement des clubs par la FFA se fait en fonction des points acquis au cours de la saison par chacun de par sa participation à des compétitions. C'est donc chacun d'entre vous qui permet au club d'être reconnu par les autres clubs du département et de la région mais aussi par les pouvoirs publics et fédéraux.

Il est important que chacun informe de sa participation à une compétition afin de permettre l'inscription groupée par le secrétariat (notamment sur les championnats) et de gérer au mieux le déplacement. De la même manière, lors d'une inscription individuelle, que les athlètes pensent à s'inscrire avec leur numéro de licence et leur nom de club : ELAN 91 S/L US PALAISEAU. De plus, il est souhaitable que les athlètes



**Association régie par la loi de 1901 Agrément DDJS**

USP Société Municipale Omnisports- Siège social : Mairie de Palaiseau

Site Internet : [www.elan91athle.org](http://www.elan91athle.org)





participent en priorité aux compétitions proposées par le club. Nul n'est obligé de concourir, mais il y a certains grands rendez-vous, tels que les championnats de cross ou les Interclubs, lors desquels nous avons particulièrement besoin de vous.

**Les Interclubs auront lieu les week-ends des 5-6 et 19-20 mai**

### **Manifestations du club**

Chacune des manifestations organisées par le club nécessite la présence de bénévoles pour l'installation du matériel, le jury, la buvette ... C'est une source de revenus qui profite à tous. C'est pourquoi nous vous sollicitons pour participer au bon déroulement de ces manifestations. Alors, n'hésitez pas à nous répondre et à venir donner quelques heures de votre temps bénévolement dans la bonne humeur.

### **Communication**

Les informations sont surtout diffusées par mail. Cependant, des panneaux d'affichage, situés devant l'entrée du foyer et à côté des vestiaires, sont utilisés pour communiquer sur les moments de convivialité, les organisations du club et diverses informations. Les entraîneurs et les membres du comité directeur et des différentes commissions sont listés sur ces panneaux.

Rappelez-vous que le club fonctionne grâce à ces bénévoles qui y consacrent du temps et de l'énergie et qu'ils font du mieux qu'ils pensent ou qu'ils peuvent pour vous permettre de pratiquer au mieux votre activité.

Cependant, n'hésitez pas à leur faire part de vos idées ou propositions pour que le club ne cesse d'évoluer et que chacun puisse y trouver de la convivialité et pratiquer en toute sérénité.

*Sportivement,  
Le Comité directeur USP Athlétisme*

